



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Bureau de l'Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de Mme l'Ambassadrice Anda Filip
Observatrice permanente

Débat général de la Première Commission sur les points 85 à 105

60^{ème} session de l'Assemblée générale

Nations Unies
New York, 6 octobre 2005

Monsieur le Président,

Le contrôle des armements, le désarmement et la non-prolifération sont autant de sujets qui interpellent l'UIP et ses 141 parlements membres. En tant que tels, ils sont au premier rang des priorités de l'Organisation : au moins cinq résolutions sur la question ont été adoptées lors d'Assemblées statutaires de l'Union, et deux sessions des Auditions parlementaires annuelles à l'ONU y ont été consacrées au cours des trois dernières années.

L'Union interparlementaire a été fondée il y a plus d'un siècle dans le but premier de promouvoir le dialogue et de créer la confiance entre parlementaires de toutes les régions du monde, pour prévenir ou désamorcer les conflits. Le multilatéralisme est donc indissociable du regard que nous portons sur le monde et les difficultés auxquelles il se heurte. Nous avons la conviction que par le dialogue il est possible d'aller d'une culture de violence à une culture de compréhension mutuelle et de coopération. Parce qu'ils sont le lien le plus étroit entre les peuples du monde et leurs gouvernements respectifs, les parlements ont un point de vue unique à faire valoir sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour international, mais ils ont aussi la responsabilité unique de veiller à ce que le droit international soit appliqué à l'intérieur des frontières nationales et à ce que les engagements souscrits à l'étranger soit dûment suivis d'effet et concrétisés dans l'action au niveau national.

Etant donné que les parlements sont amenés à ratifier des instruments internationaux et, par leur fonction de surveillance, à veiller à ce que ceux-ci soient effectivement appliqués, il est d'une importance cruciale que les parlements eux-mêmes soient parfaitement au fait des processus de délibération et de négociation en cours et y participent. Ce n'est que dans ces conditions qu'ils pourront travailler activement à la ratification des instruments internationaux, à leur entrée en vigueur dans les meilleurs délais et à leur traduction en lois nationales.

Ce processus suscite une prise de conscience et une volonté politique croissantes chez les parlementaires, comme l'ont indiqué les présidents de parlement qui viennent de tenir à New York leur deuxième conférence mondiale. A cette occasion, les présidents de parlement ont demandé avec insistance que l'ONU prenne des mesures plus vigoureuses en matière de sécurité mondiale. Les Etats dotés de l'arme nucléaire devraient s'acquitter de leurs obligations dans le domaine du désarmement nucléaire, et les pays doivent intensifier leurs efforts dans tous les domaines de la non-prolifération et du contrôle des armements. Quant à eux, les parlements devraient suivre de plus près la mise en œuvre au niveau national des instruments relatifs au contrôle des armements, à la non-prolifération et au désarmement, ainsi que des résolutions des Nations Unies qui s'y rapportent, et échanger des informations sur les meilleures pratiques devant guider ce suivi.

S'agissant de la question des armes nucléaires, l'UIP a la conviction que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est le meilleur moyen possible d'éliminer la menace des armes nucléaires une fois pour toutes. Elle est préoccupée par la rupture des pourparlers sur le TNP et demande instamment à toutes les parties de revenir à la table des négociations avec un sens renouvelé de leurs responsabilités. Les parlements membres soutiennent également le Traité global d'interdiction des essais nucléaires et en demandent l'entrée en vigueur dans les meilleurs délais.

Pour désamorcer les tensions au niveau régional, les Membres de l'UIP ont demandé avec insistance l'établissement de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires, y compris le Moyen-Orient. Pour ce qui est des armes biologiques, ils préconisent le renforcement de la Convention sur les armes bactériologiques et à toxines, au moyen d'un mécanisme juridiquement contraignant en assurant la vérification.

Dans le domaine des armes légères et de petit calibre, qui causent au moins un demi-million de morts chaque année, l'UIP s'emploie à donner un élan politique au Programme d'action en prévoyant un débat sur la question pendant sa 114^{ème} Assemblée statutaire, qui se tiendra à Nairobi en mai 2006. Le projet de rapport et le projet de résolution qui seront présentés à cette occasion tiendront compte des divers débats des Nations Unies qui ont eu lieu cet été, tels que la Réunion biennale des Etats au début juillet, ainsi que des principaux éléments issus des consultations avec le Secrétariat de l'ONU, l'UNICEF, le CICR et d'autres organisations.

Le rapport relève notamment que le Groupe de travail des Nations Unies à composition non limitée a adopté au printemps un projet d'instrument international visant à permettre aux Etats de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites, et les parlements y sont priés de se préparer à refléter les dispositions de ce nouvel instrument international dans des lois et règlements nationaux. Les parlements concernés sont également engagés à renforcer les programmes existants de rachat des armes aux ex-combattants et à prendre des mesures pour aider ceux-ci à revenir à la vie civile.

L'UIP encourage aussi les parlements à légiférer pour limiter l'exportation d'armements de tous types, et plus particulièrement de tout article se rapportant aux armes de destruction massive. Cette procédure s'inscrit dans le cadre d'un processus plus vaste, qui vise à renforcer le contrôle démocratique exercé sur le secteur de la sécurité, notamment au moyen d'une série de manuels et de guides, ainsi que dans le cadre d'ateliers et de séminaires nationaux et régionaux conçus pour renforcer encore les capacités parlementaires.

Monsieur le Président,

Le terrorisme constitue peut-être l'une des menaces les plus tangibles à la sécurité d'un grand nombre de nations aujourd'hui, voire une force déstabilisatrice majeure de l'ordre international. Le risque que des armes de destruction massive tombent aux mains de terroristes peut devenir réalité si nous n'agissons pas d'urgence pour combler les lacunes de la loi et si nous ne prenons pas sur le terrain des mesures réglementaires et visant à assurer l'application de la loi.

Dans une résolution adoptée au printemps à Manille, la 112^{ème} Assemblée de l'UIP engage les parlements qui ne l'ont pas encore fait à ratifier promptement les 12 instruments internationaux relatifs au terrorisme et les instruments régionaux pertinents, puis à en intégrer les dispositions dans leur droit interne. Après l'accord conclu cette année sur une convention pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, l'Union interparlementaire attend avec intérêt l'aboutissement des négociations qui auront lieu cet automne sur le projet de convention globale pour la répression du terrorisme international, conformément à l'engagement qui figure dans le document final du Sommet mondial de 2005.

Comme beaucoup d'entre vous, nos membres ont l'espoir que la décision de convoquer une conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme sera prise pendant la présente session de l'Assemblée générale. Ils pensent aussi, comme bien des Etats membres de l'ONU, qu'il faut

une définition précise de la nature et des caractéristiques réelles du terrorisme. Nous espérons que l'expérience que l'UIP possède des consultations politiques intenses et de la détermination des principaux éléments d'une définition du terrorisme sera utile aux Etats membres de l'ONU.

Monsieur le Président,

Aussi importants soient-ils, les instruments internationaux ne sont pas une fin en soi. Pour faire la paix ou pour maintenir la paix après la cessation des hostilités, nous devons mettre en place un ensemble complet de mesures d'aide en faveur des pays qui sortent d'un conflit, lequel englobe la formation, le suivi, l'infrastructure et le renforcement des capacités de gouvernance. C'est pourquoi nous considérons que la décision de créer une commission du renforcement de la paix des Nations Unies est l'un des plus grands résultats du Sommet mondial de 2005. Les parlements jouent un rôle clé dans ce processus de transition et sont un baromètre important de la solidité et de la durabilité de l'ordre établi après un conflit. C'est dans cette perspective que l'une des prochaines auditions parlementaires de 2005 - qui se tiendra ici aux Nations Unies à la fin du mois - sera consacrée au mandat et aux modalités de fonctionnement de la future commission.

L'audition parlementaire annuelle de l'UIP aux Nations Unies retient de plus en plus l'intérêt de la communauté parlementaire internationale, car elle offre une occasion importante de dialoguer sur les principales questions examinées par les Nations Unies, et nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous se joindront à nous à cette occasion.

Monsieur le Président, permettez-moi pour finir de rappeler que l'UIP ne cesse de défendre la parité entre les sexes dans la vie politique et la prise de décision, non seulement en tant que droit de l'homme fondamental, mais aussi en tant que moyen efficace de conduire au développement et à la paix. Nous avons la conviction que les femmes peuvent faire valoir un point de vue unique sur toutes ces questions, et faire une différence réelle dans leur règlement. Pour l'UIP, il est donc plus que jamais urgent de veiller à ce que les femmes soient plus nombreuses dans tous les processus et toutes les instances qui travaillent au désarmement, au contrôle des armements et à la sécurité internationale. Nous attendons avec plaisir et intérêt le débat ouvert que le Conseil de sécurité tiendra le 27 octobre sur le rôle des femmes dans la promotion de la paix, car nous y voyons une occasion importante d'ingérer encore plus cette dimension dans le travail de l'ONU.

Je vous remercie.